



CHRONIQUE DE LA PAROISSE

N° 1

12 juillet 2015



L'ENTRÉE DANS LES LIEUX

La signature du bail emphytéotique chez le notaire aura lieu le 22 juillet.

Nous aurons alors pour 33 ans tous les droits et tous les devoirs du propriétaire, sans que le propriétaire en titre ne puisse rompre le contrat de façon unilatérale.

IMPERATIF PREALABLE

**METTRE CETTE ÉGLISE AUX NORMES DE SÉCURITÉ ACTUELLES
AVANT D'Y CÉLÉBRER UNE PREMIÈRE LITURGIE !**

L'AMÉNAGEMENT DE L'ÉGLISE

LE TOIT devra être révisé : quelques tuiles cassées ont occasionné une fuite. Un spécialiste est monté dans la soupente, la charpente est en très bon état.

LE SOL est tout à fait sain, il nous faudra juste défaire un socle de surélévation de l'autel qui ne convient pas à notre célébration.

LES PORTES doivent être restaurées, et pour trois d'entre elles, nous devons faire appel à un professionnel pour en inverser le sens d'ouverture de façon à correspondre aux normes de sécurité récentes.

L'ÉLECTRICITÉ : Tout est à faire.

L'ICONOSTASE : Parmi tout ce qui a été envisagé pour donner à nos icônes la place qui leur revient, la solution retenue par Père Daniel est celle que vous trouverez illustrée sur le panneau de présentation.

L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

LES SANITAIRES : en ce qui concerne la viabilisation, là aussi, tout est à faire. Le projet est donc de construire sur le côté gauche de l'église un petit bâtiment annexe de services, qui comportera WC, table à langer, machine à laver, etc.

LA CLÔTURE : Elle sera constituée d'une murette basse (40cm) surmontée d'un solide grillage plastifié gris de 1m80.

LE PORTILLON d'accès piétons se situera en face de l'entrée de l'église à laquelle on accèdera par un plan doucement incliné.

LE PORTAIL sera d'une largeur de 5m, s'ouvrira en glissant sur un rail et permettra l'entrée au parking d'une quinzaine de voitures.

LE CHANTIER lui-même sera sécurisé par une clôture provisoire, dite « *de chantier* » qui sera installée dès la signature du bail.

ASSURANCE: Nous rencontrons la semaine prochaine le représentant de notre assureur, la Mutuelle St Christophe afin de nous garantir, ainsi que nos bénévoles et matériels entreposés dans les meilleures conditions possibles de sécurité.

Maître d'ouvrage : le conseil
paroissial, présidé par Père Daniel
Maître d'œuvre: Alexandru POPICA

MERCI D'ADRESSER VOS DONNS POUR LA PAROISSE ORTHODOXE ROUMAINE

Soit par chèque à l'ordre de « *Paroisse Orthodoxe Roumaine de Toulouse* »
Soit par virement avec les références bancaires suivantes:

IBAN : FR76 3000 3021 4400 0372 8426 823
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

